



COMMUNE D'ESTILLAC

2025

LIVRET D'ACCUEIL



SOMMAIRE

ÉDITO.....	p4
LA MUNICIPALITÉ, DES VISAGES, DES MISSIONS.....	p5
GÉOGRAPHIE.....	p6
SITUATION.....	p7
HISTOIRE ET PATRIMOINE / CCAS.....	p8
LA MAIRIE.....	p9
LE SERVICE ADMINISTRATIF.....	p10
LE SERVICE TECHNIQUE.....	p11
L'ÉCOLE MICHEL SERRES.....	p12
LE SERVICE DES ÉCOLES / L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.....	p13
LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE / ALSH.....	p14
LE SERVICE DE L'ALSH.....	p15
LA HALLE ET SON ENVIRONNEMENT.....	p16
UN MARCHÉ VIVANT.....	p17
LA MÉDIATHÈQUE MONIQUE GENIÈS.....	p18
LE SERVICE CULTURE.....	p19
CENTRE DE SANTÉ PLURICOMMUNAL / PODOLOGUE.....	p20
AU SERVICE DE LA PAROISSE.....	p21
FISCALITÉ LOCALE.....	p22
DÉMARCHE ADMINISTRATIVES.....	p23
COLLECTE / TRAITEMENT DES DÉCHETS.....	p24
COLLECTE DES ENCOMBRANTS.....	p25
LA VIE ASSOCIATIVE.....	p26
INFORMATIONS PRATIQUES.....	p27



ÉDITO

Bienvenue chez vous à ESTILLAC.

Vous avez choisi de venir à Estillac et je vous en félicite.

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous installer à Estillac chaque année, ce qui témoigne de l'attractivité de notre commune en préservant une qualité de vie que nous envient les grandes villes.

Pour vous permettre de profiter pleinement de ses atouts et vous associer à sa dynamique, le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité vous offrir les informations dont vous avez besoin.

Ce livret vous accompagnera, nous l'espérons, dans votre vie quotidienne.

Il n'apportera pas tous les éléments de réponse, mais vous pouvez être assurés que nous nous tenons à votre disposition pour faciliter votre intégration. N'hésitez pas à nous solliciter par courriel, téléphone ou encore via le site de la Commune.

Cordialement,

Jean-Marc GILLY

LA MUNICIPALITÉ DES VISAGES, DES MISSIONS



Jean-Marc GILLY

Le Maire



David CAUSSE

1er Adjoint
Finances
Ressources Humaines
Communication



Claude MAGNI

2ème Adjoint
Travaux - Voirie
Réseau et Hydraulique
Associations



Monique ARCHIAPATI

3ème Adjoint
Cohésion Sociale
Culture



Cyril GASTOU

4ème Adjoint
Service Technique
Environnement
Jeunesse



Céline PETIT

5ème Adjoint
Affaires Scolaires
Santé



Éric SAUZEAU

Conseiller Délégué
Animations
Patrimoine Communal
Protection Civil
Accessibilité Mobilité



Anne PÉBERAT

Conseillère Déléguée
Urbanisme



Marie FORT

Conseillère Municipale



Cyril CASTENDET

Conseiller Municipal



Laura LOMBART

Conseillère Municipale



Marjorie ESCUDIÉ

Conseillère Municipale



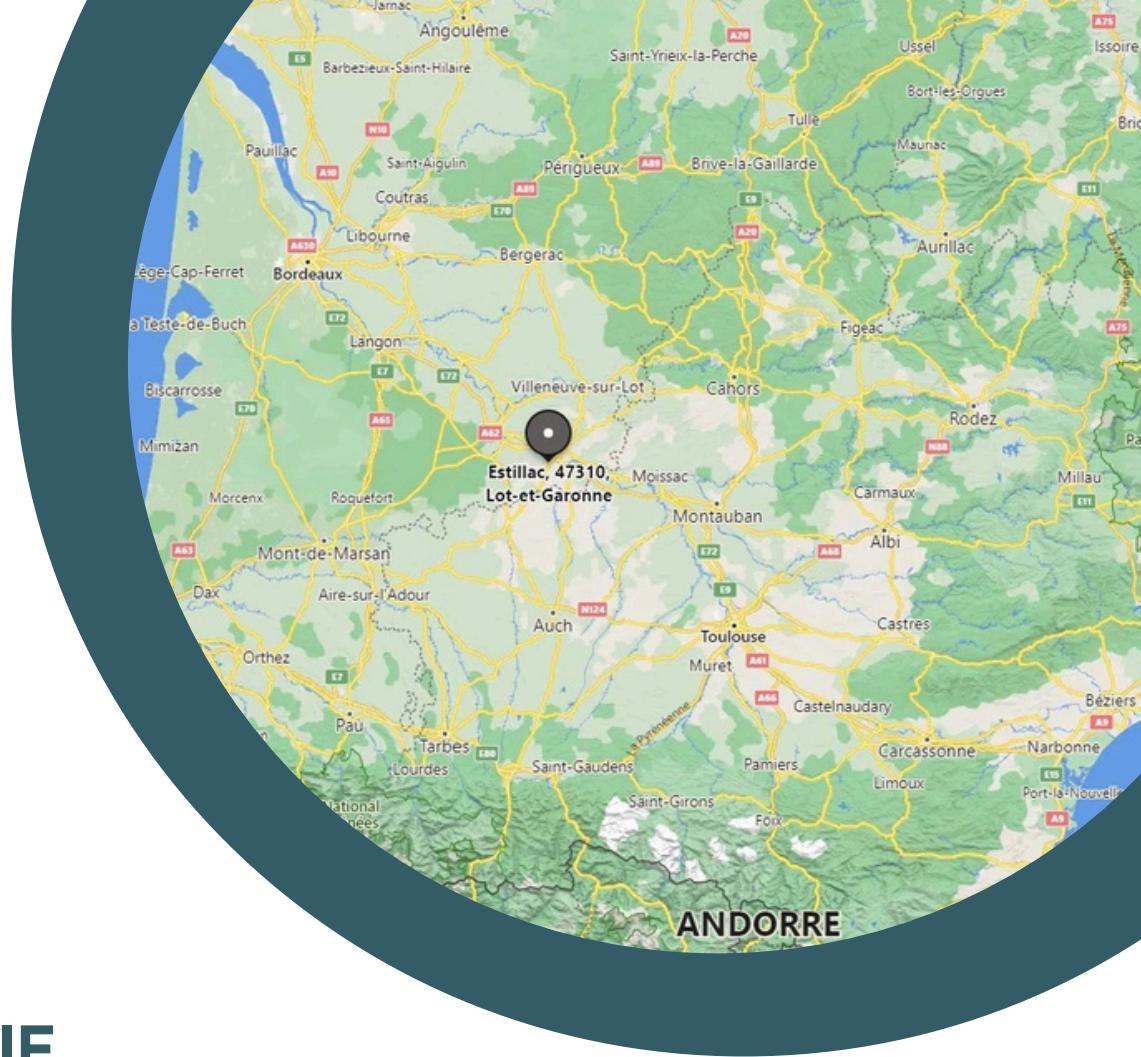
Nicolas BIZE

Conseiller Municipal



Harmonie GILLY

Conseillère Municipale



GÉOGRAPHIE

Notre commune en quelques mots.

Population de 2437 habitants Densité 330,7 hab/km²

Le prochain recensement de la population aura lieu début 2026.

Évolution géographique et démographique

De 340 habitants en 1793 à 349 en 1846, la population de la commune a progressé. Après une période stable de 1901 à 1954, elle connaît une évolution significative passant de 511 habitants en 1962 à 2028 habitants en 2019.

Proche de l'Agglomération Agenaise, elle jouit des avantages de la ville avec la qualité de vie de la campagne lot-et-garonnaise.

Estillac est située dans le département du Lot-et-Garonne, zone climatique océanique à l'intersection des deux axes Paris / Lourdes / Madrid et Marseille / Toulouse / Bordeaux. La commune d'Estillac occupe une position privilégiée et fait partie de l'arrondissement d'Agen.

Estillac appartient à la Gascogne. Cette région située au Sud-Est du département qui se trouve sur le versant Est de la vallée de la Garonne. La ville est un point de passage important pour les voyageurs. Elle est également accessible par l'autoroute A62. La Garonne assure ainsi la jonction entre la Guyenne et la Gascogne ; c'est de là que découle l'intérêt géostratégique d'Estillac.



SITUATION

Par la route :

- L'autoroute A62 a une sortie au Passage desservant la ville d'Agen (sortie n°7) et une nouvelle depuis fin 2022, côté Agen-Ouest (sortie n°6.1) située sur la Commune de Brax.
<http://www.vinci-autoroutes.com>
- La route nationale N21 en direction d'Auch.
- Les départementales D656 en direction de Nérac et la D931 en direction de Pau.

En train (TGV) :

La gare d'Agen est desservie par des trains de grandes lignes, TGV (dont Ouigo) et Intercités. C'est également une gare régionale desservie par les trains des réseaux TER Nouvelle-Aquitaine et TER Occitanie.

La LGV Sud Europe Atlantique a été mise en service en 2017, le meilleur temps de parcours en TGV entre Paris et Agen est de 3 h 12.

www.sncf-connect.com

En avion :

Il n'y a plus de ligne régulière depuis 2021, cependant depuis le mois de mars 2022, un service aviation d'affaires avec des vols à la demande est proposé depuis la plateforme aéroportuaire.

L'aéroport Agen-La Garenne est installé à 80% de sa surface sur la Commune d'Estillac et à 20% sur la Commune du Passage.

L'aéroport d'Agen reçoit un aéroclub, un centre de parachutisme, un centre de motoplaneurs VELIVOLES, un centre de climatologie ACMG, une école de pilotage PARIS FLIGHT TRAINING et un sous-traitant AIRBUS.

Téléphone : 05 53 77 00 88 - Email: escale@aeroport-agen.fr

www.aeroport-agen.com



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Estillac a voulu, au travers de ses armoiries, honorer la mémoire de celui qui fut son plus illustre habitant : le Maréchal Blaise de Monluc, grande et pittoresque figure de la région. Celui-ci fut d'ailleurs Seigneur d'Estillac pendant plusieurs décennies et sa parenté durant de nombreuses générations.

Les divers motifs retenus pour les armoiries du blason d'Estillac : sont LA LOUVE - LA TOUR - LA GERBE DE BLÉ - LA COQUILLE SAINT JACQUES - LA COURONNE AVIALE (attribut distinguant les agglomérations sur lesquelles se trouve un aérodrome). C'est en effet essentiellement sur la Commune d'Estillac que fut créé dès 1921 le premier aérodrome qui est l'actuel Aérodrome d'Agen La Garenne.



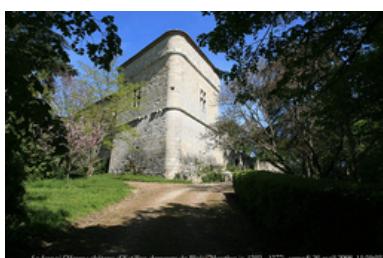
LE LISTEL "Estillac deo duce et ferro comite" y est inscrit (devise latine que l'on peut traduire en français par : "Dieu mon guide, l'épée mon compagnon". C'est la belle et noble devise du soldat que fut le Maréchal Blaise de Monluc).

On pourrait la transposer facilement pour l'adapter aux combats de la vie, assurément plus pacifiques aujourd'hui.

Nous sommes ici sur les terres du Maréchal Blaise de Monluc qui lutta impitoyablement contre les Huguenots du Sud-Ouest. Le château, dressé au sommet d'un éperon, domine la vallée de la Garonne. L'ancienne bâtie, de type gascon, fut agrandie au XVème siècle. Le Maréchal Blaise de Monluc y réalisa d'importants travaux au XVIème siècle en y adjointant deux bastions à lunettes.

Le parc planté d'arbres séculaires offre un écrin de verdure à ce joyau de l'architecture agenaise. Suivant une tradition dont l'origine remonte à l'antiquité, de nombreux peuples, dont les Gaulois, allumaient des feux pour célébrer le solstice d'été.

Chaque année, au mois de juin à la Saint Jean Baptiste, est célébrée une messe. Nombreux se retrouvent aux abords du château pour allumer le feu et perpétuer les anciens rites d'une période de lumière et d'espoir.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Le Centre Communale d'Action Sociale est un établissement public administratif communal. Ouvert à tout public, le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des administrés vers les services compétents. Estillac solidaire... La solidarité est une mission transversale de l'action municipale outre sa mission d'aide à la personne dans une logique de parcours. Il organise chaque année un goûter festif accompagné du colis des aînés, au profit de nos anciens et gère depuis juillet 2025 la salle Commune de la Résidence du Soleil ; la nouvelle résidence Séniors.

LA MAIRIE

La mairie vous accueille

**Lundi et Mercredi
de 8h00 à 12h et de 13h à 17h00**

**Mardi et Jeudi
de 13h à 17h00**

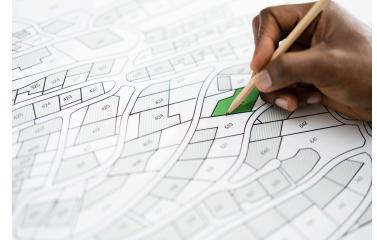
**Vendredi
de 8h00 à 12h et de 13h à 16h00**



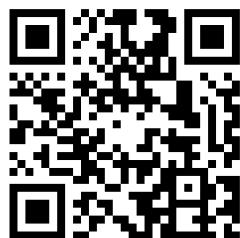
L'accueil téléphonique

**Du Lundi au Jeudi
de 8h00 à 12h et de 13h à 17h00**

**et le Vendredi
de 8h00 à 12h et de 13h à 16h00**



Suivez-nous :

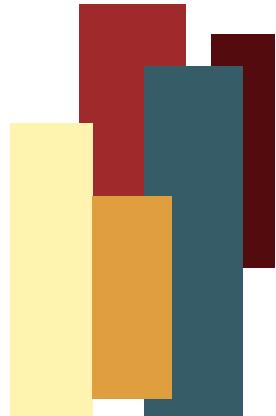


facebook



**MAIRIE D'ESTILLAC
4 Place de la Mairie
47310 Estillac**

**05 53 67 80 36
mairie@ville-estillac.fr**



LE SERVICE ADMINISTRATIF

Premiers interlocuteurs des habitants, les agents du service administratif accueillent, informent et accompagnent dans les démarches. Ils mettent tout en œuvre pour simplifier les formalités et répondre avec efficacité aux demandes des usagers. Leur sens du service public garantit un accueil de qualité et une écoute bienveillante.



Christophe MORENO
Directeur Général des Services



Pauline AVISSE
Responsable des
Affaires Générales
Urbanisme



Sandra BESSIERES
Accueil
Service Population



Nathalie BOUGIER
Urbanisme
CCAS
Service Population



Capucine JAN
Accueil
Service Population



Noémie RETOUT
Ressources Humaines



Anthony SAINT-LOUBERT
Finances
Comptabilité



Émilie VENANCIE
Accueil
Service Population

LE SERVICE TECHNIQUE

Présents au quotidien, les agents techniques assurent l'entretien, la maintenance et l'amélioration des bâtiments et des espaces communaux. Leur réactivité et leur polyvalence garantissent le bon fonctionnement des équipements et un cadre de vie agréable pour tous. Leur engagement discret mais essentiel, reflète la volonté de la Commune d'offrir des services de qualité à ses habitants.



Joël MAHIEUX
Responsable des
Services Techniques



Frédéric DOUEZAN



Yann AUFFRET



Stéphanie BARVILLE



Jean-Pierre FOIS



Thierry LE HOUEZEC



Guy PINETRE

L'ÉCOLE MICHEL SERRES



Céline LAFAGE,
Directrice
Ecole Publique
Allée du Jardin Public
47310 ESTILLAC
05 53 67 80 72

L'école primaire comprend 07 classes pour un total de 181 élèves dont une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

L'école maternelle comprend 5 classes : petite/moyenne, moyenne et grande section pour un total de 132 élèves.

Chaque classe dispose d'un agent territorial qui assiste l'enseignant.

Les cours se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires suivants :

**De 8H30 à 11H45 et de 13H45 à 16H30
et selon le calendrier scolaire annuel**

Quand inscrire son enfant ?

L'inscription scolaire débute dès le mois de mars précédent la rentrée scolaire.

Si l'enfant ne change pas d'école, son inscription est renouvelée automatiquement.

S'il était déjà inscrit en maternelle, l'inscription sera tacitement reconduite en classe de cours préparatoire de la Commune.

Comment et où inscrire son enfant ?

Les inscriptions scolaires se font en Mairie, ensuite auprès de la Directrice d'école.

Pour connaître les formalités, se renseigner auprès de la Mairie.

Aide aux devoirs :

L'Aide aux Devoirs est encadrée par un enseignant pour les élèves du CE1 au CM2 les Mardis et Jeudis de 16h45 à 17h30 (sur inscription et réservation).



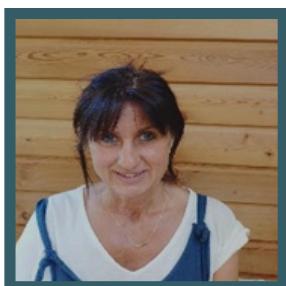
LE SERVICE DES ÉCOLES

Au cœur de la vie scolaire, les agents du service "École et Périscolaire" travaillent avec dévouement pour répondre aux besoins des enfants et aux attentes des familles. Les ATSEM épaulent les enseignants et assurent une présence bienveillante auprès des plus jeunes, tandis que les agents d'entretien veillent à la propreté et au confort des locaux.

Le service périscolaire propose également, des temps d'accueil et d'activités variés favorisant la détente, la socialisation et l'épanouissement de l'enfant. Grâce à leur engagement quotidien, ces agents offrent aux enfants un environnement sécurisant et propice à leur développement.



Benoît DERUSSEAU
Directeur Périscolaire et
entretien des locaux



Sylvie ALMANSA



Nadège BISSOLOTTI



Céline BULENS



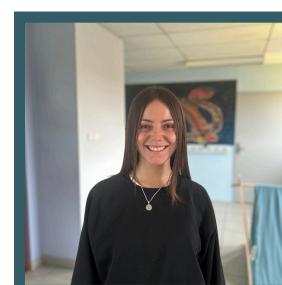
Valérie COURTIN



Sandra DEWINTRE



Mélissa DOUMERGUE



Jessica DOZE



Nathalie FOUCART



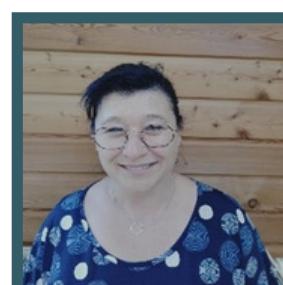
Gaëtan HEBERT



Agnès LAVIGNE



Sara PIERRE



Véronique PILLON

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Horaires : de 7h15 à 8h20 puis de 16H30 jusqu'à 18h30.

Lieux : les enfants sont accueillis dans leurs écoles respectives lors des temps scolaires.

Les parents doivent prévoir les goûters.

Les inscriptions et réservations en accueil périscolaire se font via le site Espace citoyen de la Commune :

<https://www.espace-citoyens.net/ville-estillac>

La facturation est mensuelle. Elle comprend la cantine le périscolaire et l'ALSH.

LE SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, les agents de restauration préparent et servent des repas équilibrés et adaptés aux besoins des enfants. Attentifs à la qualité, à l'hygiène et au goût, ils veillent, lors du repas, à offrir un moment de plaisir et de convivialité. Leur travail contribue directement au bien-être des enfants et à la satisfaction des familles.



Xavier OLIVER
Responsable restauration
scolaire



Marine LHEUREUX



Joëlle MANDILE

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

L'ALSH est ouvert les Mercredis et les Vacances scolaires sur inscriptions et réservations.

- Les Mercredis : réservation au plus tard le mercredi précédent la date de réservation.
- les Vacances Scolaire (Petites ou Grandes Vacances) : réservation au plus tard 7 jours avant le dernier jour d'école de chaque vacances.

Propositions d'accueil	Arrivée entre 7h30 et 9h15	Arrivée ou départ entre 11h30 et 11h50	Arrivée ou Départ entre 13h15 et 14h30	Départ entre 16h30 et 18h30
Journée entière	*			*
Matinée sans repas	*	*		
Matinée avec repas	*		*	
Après-midi sans repas			*	*
Après-midi avec repas		*		*

Les inscriptions et les réservations se font via
l'espace citoyen de la Commune :
<https://www.espace-citoyens.net/ville-estillac>



LE SERVICE DE L'ALSH

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement proposent aux enfants des activités ludiques et éducatives. Jeux, ateliers créatifs, découvertes et sorties rythment les journées dans un cadre convivial et sécurisé. Leur dynamisme et leur créativité permettent aux enfants de s'épanouir et de partager de précieux moments de vie collective.



Lydie GOUDENHOOFDT
Directrice de l'ALSH



Nadège BOUNET
Directrice Adjointe de l'ALSH



Christelle BOGAR



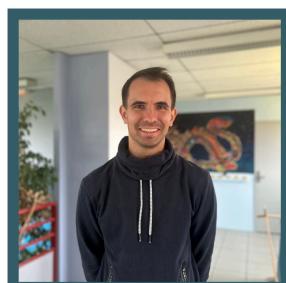
Léa GOMES DE JÉSUS



Jessica DOZE



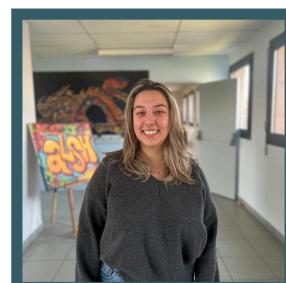
Mélina JANDORY



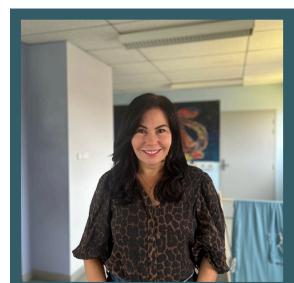
Valentin LAURENT



Julie MILHAU



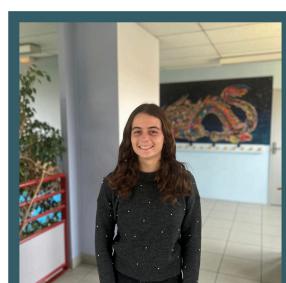
Léa PRADEL



Ana Isabel
PRÉAUCHAT



Melvyn TASCON



Aurélie THÉMINES



Amandine VIGNEAU

LA HALLE ET SON ENVIRONNEMENT



Historique de la création :

La première pierre a été posée en Juin 2013, l'édifice et les parkings ont été achevés au printemps 2014 et inaugurés le 12 Septembre 2014. Au printemps 2015 les locaux associatifs sont venus compléter l'offre communale de salles. Actuellement dans le cadre de la 3ème tranche, l'aménagement du Parc en bordure du chemin Piouzet vient conclure par sa touche végétale cet ensemble d'exception.

Les principales caractéristiques :

Association des références des halles du XIXème siècle construites en métal et des halles traditionnelles du Sud-Ouest utilisant la pierre et le bois, la Halle s'inspire et compose avec ces différents éléments. D'une surface de 1200m² elle repose sur 8 piliers, dont 2 servant de locaux techniques et 1 de sanitaires. La Halle dialogue avec les équipements scolaires et crèches qui lui font face sur l'Allée du Jardin Public.

Sa destination :

Elle abrite chaleureusement les clients du marché hebdomadaire depuis le 10 Avril 2014. Elle a vocation à héberger les évènements culturels (concerts, théâtre, etc...), sportifs, caritatifs (Octobre Rose, Parcours du Cœur, etc...) et festifs.

Les salles Michel Gibert viennent palier à la surcharge des locaux existants en offrant à leurs utilisateurs un meilleur confort d'usage et de nouveaux créneaux horaires.

Les parkings permettent l'accès direct aux diverses manifestations, au marché ainsi qu'aux écoles et à la crèche.

L'environnement paysager s'y harmonise et offre un espace de liberté pour les marcheurs et les familles de la Commune.

UN MARCHÉ VIVANT

Chaque jeudi, de 16 h 00 à 20 h 00, les étals des commerçants se dressent pour proposer des produits du terroir et d'ailleurs. Fruits, légumes, fromages, viandes, charcuterie, épices, plats cuisinés, pâtisseries, s'offrent au choix des clients qui jonchent ces allées aux mille saveurs.

Marchés Gourmands :

Durant l'été, la Halle résonne aux sons d'artistes les plus variés. Chansons françaises, musique du monde, tonalité Rock ou répertoire rétro. Cette diversité de registres permet de régaler les spectateurs. Ces derniers, confortablement installés autour de mets confectionnés proposés par les producteurs, joignent ainsi le gastronomique au culturel. Ces douces soirées sont prétextes à retrouvailles et à quelques pas de danses.

D'autres animations viennent rythmer le rituel hebdomadaire. Spectacles à destination des enfants et des plus grands.

Une âme :

Le marché n'est pas qu'un lieu d'échanges de marchandises. C'est aussi un espace de partage d'idées et d'informations. C'est le forum de la cité, la place des rencontres, le carrefour de la convivialité. La traditionnelle buvette conforte son caractère.

Le marché vous invite, laissez-vous tenter !



LA MÉDIATHÈQUE MONIQUE GENIÈS

C'est plus de 5400 ressources : albums, CD, BD, mangas, romans, livres audio, livres aidés et adaptés.

Vous pouvez vous renseigner, consulter, feuilleter, et emprunter

- **6 documents par personne**
- **pour 4 semaines**

S'inscrire à la médiathèque implique l'acceptation du règlement intérieur qui vous est remis à l'inscription.

Vous êtes responsable des documents que vous empruntez.

Tout livre perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé selon les indications du personnel.



LES HORAIRES

Mardi			16h30	18h00
Mercredi	10h00	12h30	14h00	18h00
Jeudi			14h00	18h30
Vendredi			12h30	17h00
Samedi	10h30	12h30	14h00	16h00



INSCRIPTION :

L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année !



Médiathèque
6 allée du Jardin Public
47310 Estillac

 05 53 67 14 34

mediatheque@ville-estillac.fr

Consultez et réservez :
<http://estillac-pom.c3rb.org>



LE SERVICE CULTURE

Au cœur de la vie culturelle de la Commune, la médiathèque, à la fois moderne, conviviale et ouverte sur le numérique, est un véritable lieu de découverte et de partage.

Les agents accueillent et accompagnent les usagers avec attention, en proposant un large choix de livres, de ressources digitales et d'animations pour tous les âges. Grâce à leur dynamisme, la médiathèque s'impose comme un espace vivant et convivial.



Sophie DUPOUHEY
Responsable de la Médiathèque



Françoise BIDAN



CENTRE DE SANTÉ PLURICOMMUNAL

Le Centre de santé pluricommunal Le Passage d'Agen/Estillac dispose d'un site principal sur la Commune du Passage d'Agen, situé 1 rue Jean Jaurès et d'une antenne sur la Commune d'Estillac située 23A Chemin de Peyrelong.

Quatre médecins assurent les consultations :

Docteur Estelle DIMEGLIO

Docteur Aurélie LARREGAIN

Docteur Cécile LAGET

Docteur Damaris FAVRE



Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi inclus de 8h-13h/14h-19h (la prise de rendez-vous s'effectue uniquement par téléphone). Le centre de santé est ouvert le mardi et le jeudi sur le site d'ESTILLAC.

L'accueil au Centre de santé pluricommunal est réservé aux personnes ayant préalablement pris rendez-vous.

La création de cette structure sanitaire de premier recours est le fruit d'une collaboration menée entre les deux Communes en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS) et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lot-et-Garonne (CPAM).

La pose de la 1ère pierre du nouveau centre de santé a eu lieu courant novembre 2025.

Très prochainement il offrira de nouveaux services médicaux et paramédicaux



CABINET DE PODOLOGIE

Depuis le 12 avril 2023, Manon ARDILOUZE, est heureuse de pouvoir vous accueillir dans son cabinet de pédicurie-podologie, situé au 12 place des droits de l'enfant à Estillac ainsi qu'à domicile.

Le cabinet est facile d'accès avec un parking à votre disposition pour vous garer.

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Votre paroisse Sainte Bernadette en Bruilhois secteur Garonne regroupe 10 communes : Aubiac, Brax, Estillac, Lamontjoie, Laplume, Moirax, Roquefort, Saint Vincent de Lamontjoie, Sainte Colombe en Bruilhois, Sérignac sur Garonne.

Si vous désirez connaître les jours et heures des messes, nous vous invitons à vous rendre sur le blog suivant ou à contacter la Maison Paroissiale.

Blog : [http://paroisesaintbernadetteenbruilhois47.over-blog.com/](http://paroissesaintbernadetteenbruilhois47.over-blog.com/)

Maison Paroissiale :

2A rue du Sarthe 47310 Roquefort au 05 53 99 48 86

Courriel : paroisse.saintbernadette47@orange.fr

Permanences :

Du lundi au vendredi de 14h 30 à 17h 30 et du lundi au samedi de 9 h 30 à 11h 30.

Un prêtre :

Benoît Yao, curé au 05 53 99 48 86

Votre déléguée pastorale :

Ghislaine DUROVRAY au 06 84 38 85 57

Pascale CATAPANO au 06 75 23 94 51



FISCALITÉ LOCALE

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux	45,87%		1.00%	0.369%	11.00%	
	Adresse						
	Base	1424		1424	1424	1424	
	Cotisation	653		14	5	157	829

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux	80.18 %		4.12% 77.40%		14.40%		
	Base NTA	19		19	19		19	
	Base TA							
	Cotisation	16		1	15		3	34
Degrèvement jeunes agriculteurs (JA)								
Base État								
Base collectivités								
Imposition des terrains dont la cession est soumise à TVA immobilière								
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Année de cession			
Taux	%	%	%	%	%	Prix de cession		
Cotisation brute						Base brute		
Cotisation déduite						Nombre d'années		
Cotisation nette						Base imposée		

Taux communaux votés par le Conseil Municipal chaque année au moment du vote du budget.

Frais de gestion de la fiscalité directe locale

Taux intercommunaux votés par le Conseil de l'Agglomération d'Agen.

Degrèvement Habitation principale

Voté par la Chambre d'Agriculture.

Degrèvement JA État

Degrèvement JA Collectivités

Montant de votre impôt

Valeur locative : elle représente le loyer théorique annuel que le bien serait susceptible de produire à une date de référence.

Elle est calculée suivant la nature des divers éléments composant le local, l'importance de la surface du logement, l'état d'entretien de la construction, la situation géographique de l'immeuble dans la commune et emplacement particulier du local et le confort du local (équipements sanitaires, mode de chauffage...).

Sa revalorisation tient compte de l'indice du prix à la consommation harmonisée (IPCM) publié par l'INSEE au mois de novembre de chaque année.

Nouvelle taxe spéciale d'équipement liée au projet ferroviaire de lignes à grande vitesse (LGV).

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièces d'identités :

Indiquent l'identité et la nationalité de son titulaire.

Pour toutes demandes de renouvellement ils faut s'adresser dans une des 27 communes habilitées en Lot-et-Garonne (liste des communes disponible en Mairie).

Le mariage :

Est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a un lien ou sa résidence établie depuis un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi. Il peut également être célébré dans la commune de résidence des parents de l'un des deux époux. L'officier de l'état civil va s'assurer que la personne qui lui demande de célébrer son mariage a des liens durables avec la commune et peut justifier d'une adresse dans le ressort de sa commune.

Le mariage doit être célébré à la Mairie.



Pacte civil de solidarité (Pacs) :

Vous pouvez conclure un Pacs que vous viviez en couple de même sexe ou de sexe différent, quelle que soit votre nationalité. Ce contrat vous permet d'organiser votre vie commune. Vous devez remplir certaines conditions et rédiger une convention. Votre Pacs est enregistré en mairie ou chez un notaire.

Listes électorales :

Afin de pouvoir voter dans votre commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales en Mairie ou par internet.

Recensement militaire :

Tous les jeunes gens doivent se faire recenser en Mairie entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Juridictions :

Estillac dépend des tribunaux de :

Tribunal d'instance, Tribunal de grande instance, Tribunal pour enfants et Cour d'appel : Agen

Tribunal administratif et Cour Administrative d'Appel : Bordeaux

COLLECTE / TRAITEMENT DES DÉCHETS

Centre Technique de l'Agglomération (CTA) - Collecte, voirie, éclairage public...

Z.I. de Boé - Avenue Georges Guignard - 47550 BOE

0 800 77 00 47

Ouvert au Public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'inscription en déchèterie est obligatoire depuis le 1er septembre 2025

Pour connaître vos jours de collecte des déchets, Saisissez simplement votre adresse sur <https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/collecte-et-traitement-des-dechets/particuliers/calendriers-et-informations-collecte-2024> et retrouvez votre calendrier de collecte à jour et bien d'autres informations pratiques sur le tri et la collecte de vos déchets !

Afin de faciliter le geste de tri un code couleur est appliqué :

- En porte à porte : collecte devant le domicile de l'usager ou en bout de chemin. Les déchets doivent être présentés le jour de la collecte.

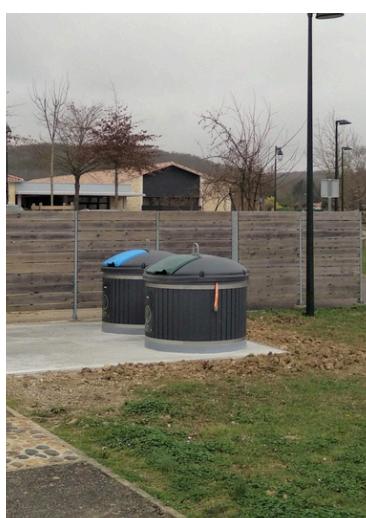


Emballages : jaune

Déchets ménagers : vert foncé

Biodéchets : marron

- En bacs de regroupements : bacs situés sur un point aménagé utilisé par plusieurs usagers dont les habitations ne sont pas accessibles par les véhicules de collecte.
- En Point d'Apport Volontaire : bornes situées sur un point aménagé utilisé par plusieurs usagers d'un quartier ou d'immeubles collectifs.



Une borne Le Relais au Chemin de Peyrelong devant les services techniques est également mise à disposition pour la collecte de vêtements, de linge de maison, chaussures et maroquinerie.

Chemin Puits de Carrère

Parking de la halle

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

L'AGGLOMÉRATION D'AGEN RÉORGANISE SA COLLECTE
D'ENCOMBRANTS AU DOMICILE, QUI SERA DÉSORMAIS
GÉRÉE PAR EMMAÜS

COLLECTE D'ENCOMBRANTS, LESQUELS ?

Tous les encombrants qui ne rentrent pas dans une voiture.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 - Je prends rendez-vous en appelant Emmaüs au 0800 77 00 47
- 2 - Emmaüs vient récupérer les encombrants chez moi
- 3 - Emmaüs remet en vente ceux qui sont en bon état ou met en déchèterie les encombrants défectueux ou abîmés
- 4 - La collecte est réalisée au plus tard 10 jours après la prise de rendez-vous
- 5 - La collecte est gratuite pour les habitants des 31 communes de l'Agglomération d'Agen

Contact :

0800 77 00 47
contact@emmaus47.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES D'ESTILLAC

Présidente : Madame MESNIER Manon

06.86.04.06.95 - ape.estillac@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE PASSAGE CYCLISME

Président : Monsieur BOURBON Olivier

06.14.44.65.34 - bourbon.olivier47@wanadoo.fr

CLUB « PLAISIR DE VIVRE » : CLUB DU 3ème AGE

Président : Monsieur Georges BALDACCHINO

05.53.67.21.93 - 06.22.52.05.51 - gbaldacchino.47@orange.fr

ENTENTE SPORTIVE DU BRUILHOIS (BASKET)

Président : Monsieur DUFOURG Alexis

06.61.11.75.55



dufourg.alexis@hotmail.fr

Secrétaire : Madame CHATAIN Stéphanie

06.19.07.28.75 - secretariatesb47@gmail.com

ESTI'FORM' : GYMNASTE VOLONTAIRE

Président : Monsieur COMMINGE Jean-Luc

06.81.48.24.11 - jlcvd47@hotmail.fr

ou Madame MORA Laurence

06.79.65.20.13 - mora.laurence@wanadoo.fr

FOOTBALL : AS SAINTE-COLOMBE EN BRUILHOIS

Président : Monsieur BESSON Olivier

06.19.03.39.27 - olivier.besson2@wanadoo.fr

LES FOUS DU VOLANT : BADMINTON

Président : Monsieur LECLERCQ Dominique

06.10.12.83.83 - assolesfousduvolant@hotmail.com

leclercqdominique2281@neuf.fr



ASSOCIATION JEAN-CLAUDE ET CLAUDINE DANSE

Président : Monsieur BROUILLET Jean-Claude

06.73.34.44.50 - jean-carlos@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES D'ESTILLAC

Présidente : Monsieur Régis BEZOLLES

06.74.78.00.22 - comitfetestillac@outlook.fr



TOUM GARONNE : TAI CHI CHUAN

Président : Monsieur LEMARCHAND Joël

05.53.94.83.37

Vice-Président : BACQUEY Frédéric

06.82.91.65.97

frederic.bacquey@wanadoo.fr

VELO-CLUB DU BRUILHOIS ET DE L'AGENAIS OK

Président : Monsieur BERJAUD Claude

06.33.53.63.75 - claude.berjaud47@gmail.com

WESTERN DANCE ESTILLAC

Présidente : Madame PERRIN BENSOUSSAN Florence

06.82.09.69.72 - florence.perrin@sfr.fr

Secrétaire : Madame GONZALEZ Michèle



YOGA ET BIEN ETRE ESTILLACAIS : QI-GONG

Présidente : Madame SOULIÉ Pascale

06.23.94.01.09 - yogabienetreestillacaais@aol.com

ZUMBA - PILATES : EPANOUISEMENT

SPORTIF POUR TOUS

Président : Monsieur LABORDE Guillaume

06.48.75.78.18

epanouissementssportif@gmail.com (zumba-47.fr)

CERCLE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE

DE L'AGENAIS : CPNA

Président : Monsieur TALLET Dominique

05.53.67.84.60 - dominique.tallet@orange.fr

ANACROUSE :

Présidente : Madame LAIDIN

05.53.96.11.75 - anacrouse-amac@orange.fr

FIRE CHEER

Présidente : Madame BEAURY Fabienne

06.85.26.95.48

Professeure : Madame CAMPAN Ophélie

06.35.43.68.88 - firecheer47@gmail.com

BODY CARDIO PUNCH 47

Responsable : Madame MILHAU Julie

06 77 26 14 66

INFORMATIONS PRATIQUES

SPORTS ET LOISIRS :

PETITE ENFANCE

La crèche :
"Mes premiers pas"
05 53 67 09 99



Le sport à Estillac est pris en charge par de nombreuses associations. La Commune dispose de plusieurs infrastructures :

Le terrain VTT
Les Jardins de la Halle d'Estillac
Le Skate-park
Le terrain multisports



Le Relais Petite Enfance :
RPE ESTILLAC
05 53 98 09 78

Les assistantes maternelles :
Liste disponible en Mairie et sur le site de la Commune



TOURISME :

Office du Tourisme Intercommunal du Canton Ouest Agenais
7 Porte du Lau 47310 Sérignac-sur-Garonne
05 53 68 30 00
oti-cantondelaplume@wanadoo.fr



MANIFESTATIONS

Marchés tous les jeudis de 16h à 20h
Cérémonie des vœux
Chantiers Citoyens
Rotatrail
Parcours du cœur
Cérémonie du 8 Mai
Esti'Compet
Philippides
Fête de la musique



Marchés Gourmands avec animations tous les jeudis de Juillet et Août

Forum des Associations
Soirée Moules Frites en Septembre
Octobre Rose
Duo sport
Cérémonie du 11 Novembre
Accueil des nouveaux arrivants
Goûter des aînés
Marché de Noël



INFORMATIONS PRATIQUES

URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Caserne des Pompiers

(environ 7 kms)

Avenue de Verdun

47520 Le Passage

05 53 98 56 80



SOCIAL

Assistante sociale du secteur :

(CMS AGEN) - 05 53 69 40 41

Conciliateur de Justice - Mairie d'Agen :

05 53 69 47 47

conciliateur de Justice Le Passage :

05 53 77 18 77

Médiateur de Justice : Préfecture

05 53 77 60 47

Permanence France Services

ROQUEFORT

Mairie de Roquefort :

le mercredi de 14h à 17h

05 53 67 20 98

SERVICES DIVERS

S.I.V.U. CHENIL Fourrière du Lot-et-Garonne

47160 CAUBEYRES

05 53 79 46 72

FAX : 05 53 88 07 80

www.chenil-fourriere47.com

Ce site permet de déclarer la perte de son animal et de réaliser une recherche en ligne.

DÉPANNAGES

ERDF 09 72 67 50 47

GRDF 0 800 473 333

EAU DE GARONNE

97 Boulevard du Président Carnot

47000 AGEN

05 53 40 96 21

La Poste - ROQUEFORT

6 Route de Nérac 47310 ROQUEFORT

05 53 67 20 36

SECURITÉ

Gendarmerie Nationale

(environ 8 kms)

13 Route d'Agen - 47310 Laplume

05 53 68 42 10

Police Pluricommunale :

05 53 98 64 79

SANTÉ

Centre Hospitalier d'Agen

05 53 69 70 71

Clinique Esquirol-Saint Hilaire

05 53 47 47 47

Clinique Calabet

05 53 69 12 66

